

## **Conseil des commissaires du 12 novembre 2008**

### Assermentation des commissaires représentants du Comité de parents

Monsieur Michel Morin, directeur général, a procédé à l'assermentation des parents-commissaires qui siégeront à la table du Conseil pour l'année scolaire 2008-2009. Madame Julie Morneau, parent membre du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse représentera les parents de l'ordre d'enseignement primaire. Monsieur Claude Alarie, parent du Conseil d'établissement de l'école secondaire des Pionniers et président du Comité de parents, représentera, quant à lui, l'ordre d'enseignement secondaire. Ces parents, élus par les membres du Comité de parents, conformément à la Loi sur l'instruction publique entrent en fonction après le premier dimanche de novembre et leur mandat est d'une durée d'un an.

### États financiers – année 2007-2008

Le Conseil des commissaires a approuvé les états financiers de la Commission scolaire pour l'exercice 2007-2008. Ce rapport financier a été préparé par les vérificateurs externes de la firme Samson Bélair Deloitte Touche inc.

L'exercice financier 2007-2008 dont les revenus s'élèvent à 195 992 000 \$ se solde par un surplus de la Commission scolaire de 1 071 000 \$ et un surplus des écoles et des centres de 77 111 \$.

### Nomination des scrutateurs

Le Conseil des commissaires a nommé madame Hélène Corneau et monsieur Claude Alarie à titre de scrutateurs, pour l'élection des commissaires désignés au Comité exécutif.

### Nomination des membres du Comité exécutif

Le Conseil des commissaires a institué un Comité exécutif (article 179 de la LIP) de 7 membres auxquels s'ajouteront les deux parents-commissaires. Le président du Conseil des commissaires, monsieur Yvon Lemire, est d'office membre et vice-président du Comité exécutif.

Pour la présente année scolaire, les membres du Comité exécutif sont : mesdames Georgette Bazinet, Marie-Josée Tardif, Suzanne Poirier, Thérèse Pruneau et messieurs Jean-Guy Paillé et Pierre Tremblay.

### Nomination d'un représentant au comité de vérification des comptes

Le Conseil a nommé monsieur Roland Auclair au Comité de vérification des comptes pour l'année scolaire 2008-2009.

### Loi sur les élections scolaires - application

Le Conseil des commissaires, conformément à l'article 193 de la Loi sur les élections scolaires, accorde un délai, jusqu'en janvier 2009, à un commissaire qui est dans l'impossibilité de siéger aux séances des commissaires.

**Reconnaissance de l'école de musique Jacques-Héту – article 240 de la Loi sur l'instruction publique**

À la demande du conseil d'établissement de l'école de musique Jacques-Héту et avec l'appui du Comité de parents et du Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges, le Conseil des commissaires accepte de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de reconnaître l'école de musique Jacques-Héту à titre d'école à projet particulier selon l'article 240 de la Loi sur l'instruction publique.

**Servitude de vue à l'école Saint-Justin**

Le Conseil des commissaires autorise le président du Conseil des commissaires et le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents nécessaires à la prise d'effet de ladite servitude de vue.

**Servitude en faveur de la municipalité de Batiscan**

Le Conseil des commissaires autorise que la servitude demandée soit consentie à titre gratuit à la Municipalité de Batiscan. Le président, monsieur Yvon Lemire, et le directeur général, monsieur Michel Morin, sont autorisés à signer tous documents relatifs à la présente servitude.

**Comité exécutif  
du 29 octobre 2008**

Sous la présidence de monsieur Yvon Lemire, les membres du Comité exécutif de la Commission scolaire ont accordé les contributions financières suivantes :

- ▶ 400 \$ au projet Place aux jeunes du Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Maskinongé;
- ▶ 250 \$ à l'organisation du Congrès des 4 arts qui se tiendra à Trois-Rivières;
- ▶ 400 \$ à la Super Expo sciences Bell;
- ▶ 300 \$ au Tournoi provincial de hockey du monde de l'enseignement qui se tiendra à Trois-Rivières en avril 2009;
- ▶ 150 \$ à la Fondation du Centre de réadaptation InterVal.

**Engagement de personnel**

Le Comité exécutif a adopté les résolutions relatives à l'engagement de personnel professionnel et de personnel de soutien.

**Remerciements aux membres du Comité exécutif**

Monsieur Yvon Lemire, vice-président du Comité exécutif, remercie le président, monsieur Roland Auclair, les membres du comité et le personnel-cadre pour leur collaboration au cours de la dernière année.

---

L'info-Conseil est préparé par Hélène Corneau,  
directrice générale adjointe